



## ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE "MUSIQUE EXPRESSION"

### GRILLE TARIFAIRE 2021/22

*Dans le cadre d'une étude d'harmonisation tarifaire avec le Conservatoire du Grand Avignon (mise en place de tarifs différenciés en fonction du quotient familial )  
Merci de nous transmettre votre dernier avis d'imposition au moment de l'inscription*

FRAIS DE DOSSIER (Par élève)	25,00 €		
DROITS DE PHOTOCOPIES (Convention SEAM) concerne les élèves en cursus instrumental ou vocal	6,00 €		
	<b>DOMICILE DES FAMILLES</b>		
	<b>GRAND AVIGNON/VAUCLUSE</b>		<b>HORS GRAND AVIGNON/VAUCLUSE</b>
<b>CURSUS COMPLET (Instrumental ou vocal, Formation musicale, pratique collective)(élèves de 7 à 18 ans )</b>	<b>Famille</b>	<b>Aide Grand Avignon*</b>	
1er inscrit	<b>290,00 €</b>	224,00 €	514,00 €
2ème inscrit et suivants (par élève)	<b>275,00 €</b>	224,00 €	499,00 €
2ème Instrument**	<b>400,00 €</b>		400,00 €
<p>* Participation du Grand Avignon dans le cadre du dispositif écoles associées au Conservatoire du Grand Avignon. Communes éligibles: Rochefort du Gard, Saze, Les Angles, Villeneuve lez avignon, Pujaut, Sauveterre, Roquemaure ainsi que l'ensemble des communes du département du Vaucluse. ** La pratique d'un 2° instrument n'ouvre pas droit à la participation du Grand Avignon</p>			
<b>PARCOURS EVEIL MUSICAL ET DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE</b>	<b>PARTICIPATION FAMILLE</b>		
<b>ÉVEIL MUSICAL (MS - GS )</b> Cours de 45'/sem	<b>155,00 €</b>		
<b>DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE</b> (à partir du CP): Cours d'initiation de 1h/semaine + 5 Ateliers instrumentaux au cours de l'année (vents, cordes, percussions)	<b>360,00 €</b>		
<b>PARCOURS PERSONNALISÉS (lycéens, étudiants, cas particuliers ) L'aide du Grand Avignon ne s'applique pas sur ces tarifs</b>			
Parcours A: Instrument + pratique collective	<b>475,00 €</b>		
Parcours B: Pratique collective supplémentaire	<b>100,00 €</b>		
Parcours C : Pratique collective seule ou Formation musicale seule	<b>170,00 €</b>		
<b>ADULTES (accès inclus à la Formation Musicale et aux pratiques collectives)</b>			
<b>TARIF GÉNÉRAL</b>	<b>585,00 €</b>		
<b>TARIF RÉDUIT ( 2° Inscrit ou 2° instrument)</b>	<b>570,00 €</b>		
<b>PRATIQUE COLLECTIVE SEULE</b>	<b>185,00 €</b>		
<b>MODALITÉS DE RÈGLEMENT</b>			
Chèques ou espèces: Règlement en 1 à 3 fois - encaissement chq sept/ Janvier /Avril - (2 régl si total année < 300 €)			
Elèves bénéficiant de la participation du Grand Avignon: facturation semestrielle (2 règlements)			
Prélèvement mensuel : 10 prélèvements de sept à Juin (Mt annuel /10) (autorisation de prélèvement SEPA à remplir +RIB)			
<b>CARTE BANCAIRE</b> au secretariat de l'école de musique			
Possibilité de règlement total ou partiel par: Chèques vacances (ANCV), Titres CESU, Chèques culture , Comités d'entreprises ou autres aides éligibles			
Participation forfaitaire annuelle de 4% aux frais de règlements des titres ANCV, CESU, Chq Culture			
<b>Avertissement: les tickets loisirs de la CAF et les coupons sport ANCV ne sont pas acceptés.</b>			
<b>DIVERS</b>			
Démission éventuelle en cours d'année: Sur demande écrite motivée et accord du directeur: Calcul semestriel proratarisé: remboursement au maximum de la moitié de la cotisation annuelle			
Frais de dossier (25€) non remboursables après inscription			